

**Rapport de la Commission chargée d'examiner le préavis communal No. 206 :
Demande de crédit de CHF 270'000.- TTC pour la réhabilitation de la place de jeux et parc du
Bourg-de-Rive**

Nyon, le 26 avril 2011

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée d'examiner ce préavis s'est réunie le **14 avril 2011 à 19h00** au parc du Bourg-de-Rive. Elle était formée de Mmes Mermilliod Monique, Uldry Doris, Gaille Josette, Sandra Carminati (présidente-rapporteur), MM. Füglistler Jean-François, Joly Régis,
Absente : Schenevey Slavojka.

La commission remercie : Mme la Municipale Monique Boss et M. Rubattel Chef de Service des Espaces Verts et Forêts pour leur présence et toutes les explications fournies en réponses à nos questions.

Introduction

La place du Bourg-de-Rive, certainement la plus fréquentée, réalisée il y a plus de 25 ans n'a à ce jour, subi que quelques légères transformations et doit maintenant être rénovée.

Les jeux ne répondent plus aux normes de sécurités. Les revêtements synthétiques, hors d'usage, ne répondent plus à leur fonction. A vu de ce constat cette place pourrait être mise hors service.

Cette place de jeux est destinée à des enfants de 2 à 8 ans .

Description du projet

La place sera agrandie d'env. 100m² de manière à pouvoir respecter les distances de sécurité entre les différents engins.

La place de jeux sera ceinturée par une haie composée d'arbustes indigènes, dans laquelle sera intégrée une clôture discrète. La haie de taxus existante sera conservée.

La plantation de 3 grands arbres offriront un espace d'ombre .

L'espace couvert existant ne subira aucune modification, seules quelques poutres pourries seront changées. Cet endroit est très apprécié par les parents mais aussi par les écoles ou camps qui y viennent pour y pic-niquer .

Le revêtement sera de gazon synthétique avec couche ammortissante (zone souple de sécurité) d'une épaisseur variable en fonction de la hauteur des jeux (échantillon proposé pendant la commission) et de revêtement .

Jeux conservés :

- Carrousel à pédales,
- Balançoire à nacelle pour les tous petits (seule existante à Nyon)
- une balançoire sur ressorts (solde des jeux encore en état seront déplacés dans d'autres espaces ludiques)
- bac à sable sera entièrement rénové

Des membres de la commission demandent que le choix du sable (pour le bac à sable) ne se porte plus vers les déchets de chantier car il est très poussiéreux, léger et donc probablement très malsain pour les jeunes enfants, mais vers un sable mieux adapté à leurs jeux. La différence de prix n'a pas vraiment été abordée.

Nouveaux jeux :

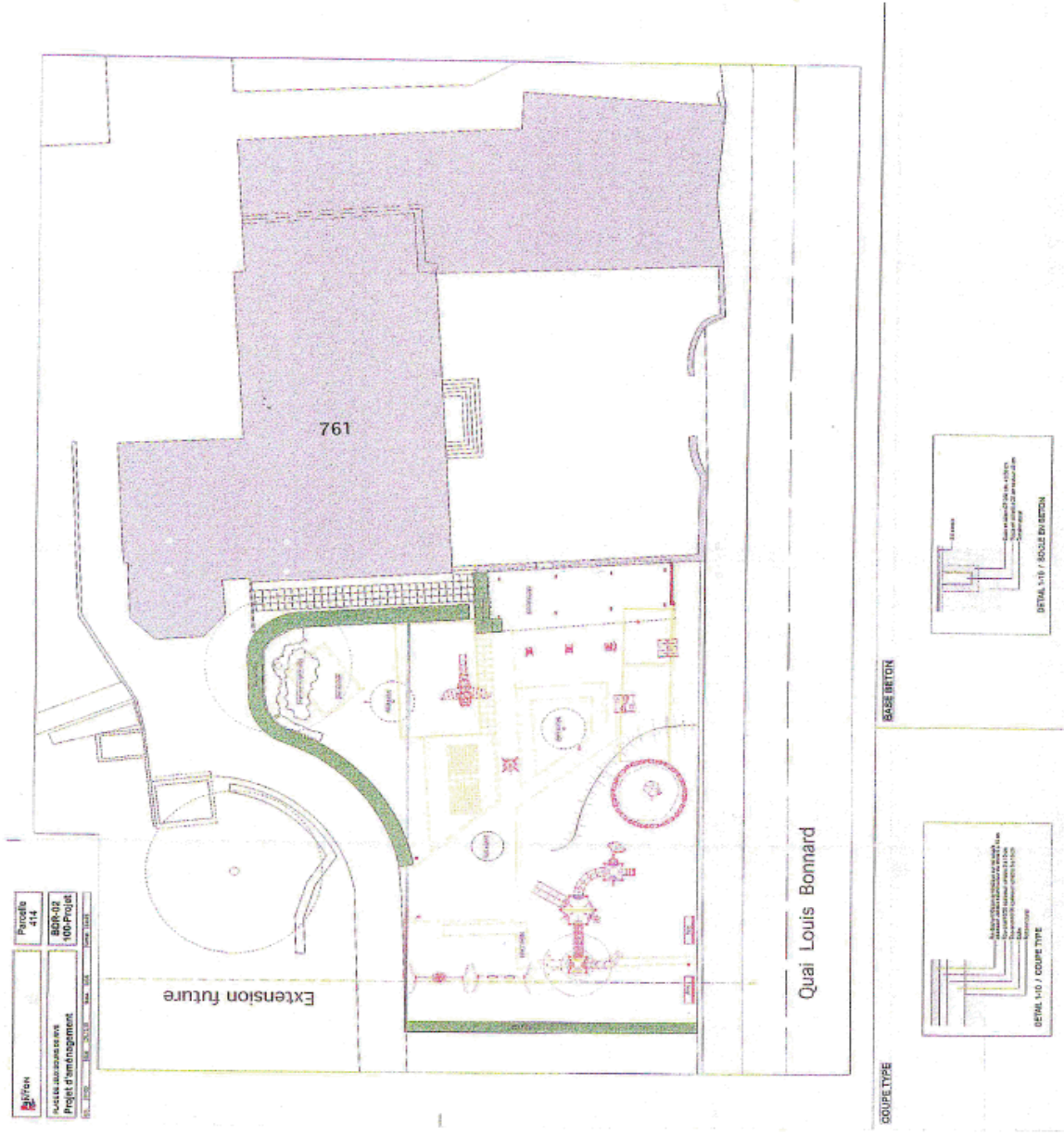
La description est complète dans le préavis no. 206.

La commission a pu apprécier sa complexité à partir de photos couleur bien détaillées, ce qui a pleinement satisfait la commission.

Les âges sur chaque engin seront indiqués.

Trois bancs sont proposés, la commission a jugé cela insuffisant et Monsieur Rubattel nous a alors proposé 2 vieux bancs déjà en place que l'on peut encore rénover et replacer.

PLAN - PLACE DE JEUX DU BOURG-DE-RIVE



Incidences Financières

1.	Travaux préliminaires	CHF	1'200.00
2.	Terrassement, construction	CHF	44'051.00
3.	Revêtement sécuritaire	CHF	90'000.00
4.	Jeux	CHF	105'000.00
5.	Travaux de jardinage et plantations	CHF	10'290.00
6.	Divers et imprévus	CHF	19'459.00

TOTAL TTC : **CHF 270'000.00**

Un plan des investissements, une somme de CHF 190'000.- est prévue pour l'aménagement de cet espace ludique. La plus-value d'environ CHF 80'000.- est justifiée par le choix des jeux et du revêtement qui sont des matériaux de qualité nécessitant, dans le futur, peu d'entretien.

Conclusion

Cet espace ludique fortement sollicité, le dernier à être réhabilité, pourra après rénovation répondre aux exigences de la sécurité. Elle sera une valeur ajoutée à la ville de Nyon.

Si le conseil communal accepte le préavis no. 206, les travaux de rénovations pourraient débuter en Juin afin que les enfants puissent bénéficier de ce nouvel espace ludique pour la rentrée scolaire 2011-2012

La commission attend une réponse de la ville concernant les dépenses amortissables sur 30 ans, jugées trop longues pour la commission.

Après un bref tour de table, la commission s'est montrée unanime et satisfaite de ce projet.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la (les) décision(s) suivante(s) :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 206 concernant « demande de crédit de CHF 270'000.- TTC pour la réhabilitation de la place de jeux et parc du Bourg-de-Rive »,

Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d' accorder un crédit de CHF 270'000.- TTC à la Municipalité pour la réalisation d'une place de jeux dans le Parc du Bourg-de-Rive
2. le montant sera porté au compte N° 9143-20 du patrimoine administratif, dépenses amortissables en 30 ans.

La Commission :

Mermilliod Monique, Gaille Josette, Uldry Doris, Schenevey Slavojka, Sandra Carminati
(présidente-rapporteur),

MM. Füglistler Jean-François, , Joly Régis,